

LA CAPEB PORTE SES PROPOSITIONS SUR LE SALON DES MAIRES DE FRANCE

Le congrès de l'AMF et le salon qui lui est associé est une opportunité pour la CAPEB de porter la voix des TPE du bâtiment et de rappeler aux Maires qu'elles sont pour eux des alliées avec lesquelles ils doivent compter.

'est avec une volonté de « respirer » et de se libérer du carcan administratif, normatif et budgétaire que les Maires se sont réunis en congrès cette semaine. Déterminés face à ce qu'ils ressentent comme une recentralisation rampante, des normes toujours plus nombreuses, et des réformes trop lentes, les Maires dénoncent les ponctions de l'État (4,6 Mds) et son incapacité à mettre un terme à des mesures qui devaient être temporaires. Les maires souffrent du centralisme qui fragilise la libre administration des communes, freine l'investissement local et génère de grandes incertitudes pour la programmation des chantiers. Or, les collectivités portent 70 % de l'investissement public et, lorsqu'elles réduisent ou ralentissent leurs projets, les artisans en subissent directement les conséquences, qu'il s'agisse de travaux de rénovation, d'entretien, de constructions publiques, de voirie ou d'efficacité énergétique. L'incertitude et l'empilement normatif, qui imposent des délais d'instruction plus longs, sont sources de reports de travaux ou de gels de projets dommageables pour nos entreprises.

Comme chaque année, l'U2P tenait un stand sur le salon des Maires de France sur lequel elle a organisé de nombreuses tables rondes avec ses organisations membres.

La CAPEB a ainsi pu proposer trois tables rondes pour porter la voix des entreprises artisanales du bâtiment et expliquer les propositions qu'elle développe dans son Manifeste pour les Municipales (le consulter ici).



Jean-Christophe Repon a tout d'abord participé à une première table ronde sur la nécessité de respecter les délais de paiement pour éviter de placer les

entreprises artisanales du bâtiment dans des situations très difficiles et parfois fatales au regard de leur trésorerie. Ces échanges ont fait intervenir Nicolas Pachet, artisan couvreur et élu de la CAPEB Loire-Atlantique aux côtés de Christophe AmorettiHannequin, Conseiller finance responsable achats chez France urbaine, témoignant de ses grandes difficultés à recevoir le paiement du solde de sa facture...quelques 380 000 € tout de même! À la suite de la dénonciation de son impayé sur les réseaux sociaux par M. Pachet, un travail de fond a pu s'engager entre la CAPEB 44 et la Métropole de Nantes en vue d'une amélioration structurelle des délais de paiement.

Autre sujet porté au débat par la CAPEB: la mise en valeur d'un projet concret de développement économique qui a bénéficié du fonds friche, de



l'accompagnement des élus locaux et de la CAPEB Puy-de-Dôme. Romuald Védrine, plombier chauffagiste et l'un des artisans moteurs de ce projet de rénovation de la

friche industrielle laissée en l'état depuis une quinzaine d'années par le groupe Lactalis, est



L'ACTUALITÉ (Suite)

venu présenter la manière dont a été possible la transformation de ces bâtiments abandonnés en un village des artisans qui pourra accueillir plusieurs entreprises artisanales et jusqu'à une quarantaine de salariés. Éric Brugière, Maire de



Laqueuille, la ville où se déploie le nouveau site, était également présent pour apporter son témoignage, aux côtés d'Alain Mercier, Président de la Communauté de

communes Dômes Sancy Artense, et de Nicolas Bagel, Président de la CAPEB Puy-de-Dôme.

Enfin, la CAPEB avait choisi de mettre l'accent sur un marché emblématique pour les artisans du bâtiment : la rénovation des écoles. Un marché

qui pose clairement la question de l'accès des petites entreprises aux marchés publics. Cette troisième table ronde a permis de



mettre en lumière les échanges entre la CAPEB des Bouches-du-Rhône et la mairie de Marseille

pour un plus grand allotissement des marchés publics. Pierre-Marie Ganozzi, adjoint au Maire de Marseille en charge du Plan écoles et du bâti scolaire, le sénateur du Morbihan Simon Uzenat et Patricia Blanchet-Bhang, Présidente de la CAPEB Bouches-du-Rhône, étaient venus en débattre.

À noter enfin que le congrès des Maires de France a bien évidemment été l'occasion de visites officielles, et que le ministre du Travail a ainsi pu échanger avec le Président Picon sur le stand de l'U2P, puis avec le Président de la CAPEB qui a également pu discuter avec le Ministre du Logement, le Maire du Havre et celui de Montpellier. **En savoir plus sur ARTUR.**

ÉCONOMIE

→ QUELS MOYENS POUR ADAPTER LE LOGEMENT ET LE CADRE DE VIE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE?

Le logement fait l'objet d'une attention particulière au sein du 3° Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC 3). Il est, en effet, reconnu comme étant très exposé au dérèglement climatique, notamment en zone urbaine. Il doit donc évoluer pour répondre à des risques croissants : épisodes de sécheresse, canicules plus fréquentes, dégradation du confort thermique, tensions sur la ressource énergétique.

Le dernier baromètre de Qualitel sur le sujet relève que 86 % des Français ont déjà été touchés par un aléa climatique. Pour 74 %, il s'agissait des conséquences de la canicule, pour 56 % la sécheresse, autant de ménages ont été victimes de la grêle et de la tempête, 33 % des inondations.

L'un des enjeux majeurs identifiés est la prévention du phénomène de retrait-gonflement des argiles, qui affecte de nombreux territoires et fragilise les constructions. 12 % des répondants Qualitel disent en être affectés. Pour y faire face, le Plan prévoit le renforcement des études géotechniques dans

les projets de construction neuve. Il est également envisagé de conditionner certaines aides à la rénovation énergétique, comme MaPrimeRénov', à la réalisation de travaux de prévention ciblés sur ce risque. 20 % seulement des propriétaires envisagent de faire des travaux qui sont, pour 64 % des ménages, jugés trop onéreux.

Autre priorité mise en avant : l'amélioration du confort d'été dans les logements, devenu un enjeu de santé publique et de qualité de vie. Le PNACC 3 recommande d'intégrer cette dimension dans les parcours de rénovation énergétique, en permettant notamment son financement par les Certificats d'économies d'énergie. Il encourage l'usage de matériaux biosourcés, plus adaptés aux nouvelles conditions climatiques, et propose d'élargir la définition réglementaire d'une « rénovation performante » pour y inclure la capacité du bâti à maintenir un confort thermique en période estivale.

Il est aussi question de faire du confort d'été un critère structurant dans la réglementation des

bâtiments et les dispositifs d'accompagnement. Cette approche vise à anticiper les effets du réchauffement tout en améliorant durablement le cadre de vie des Français. Mais résistera-t-elle aux impératifs budgétaires? On peut en douter, compte tenu des derniers reculs constatés, notamment en ce qui concerne le Fonds vert, censé venir en soutien des Collectivités dans ce domaine. L'Institut de l'économie pour le climat s'inquiète également du niveau des dépenses consacrées à l'adaptation au réchauffement climatique, qui ne cessent de s'amenuiser, alors que les investissements publics devraient, au contraire, être triplés d'ici à 2030...

86%

DES FRANÇAIS ONT ÉTÉ CONFRONTÉS À UN ALÉA CLIMATIQUE SUR LES DIX DERNIÈRES ANNÉES

MÉTIERS

→ LA CAPEB ACCUEILLE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PEINTRES DE L'UNIEP

Vendredi 14 novembre, la CAPEB a accueilli au sein de ses locaux les membres de l'UNIEP, l'Union internationale des entrepreneurs de peinture, qui tenaient leur Assemblée générale sous la présidence de Maurice Karotsch. Après une matinée purement statutaire, les participants, dont Sylvain Fornès, Président des Métiers de la Peinture & Décoration de la CAPEB, ont pu prendre connaissance d'un projet visant à concevoir un système de formation basé sur la qualification des peintres/décorateurs, adapté à la reconversion des adultes et de la



population migrante. L'objectif de cette formation est de favoriser l'intégration d'une population migrante dans un environnement professionnel de peinture dans un pays étranger, et de créer un lien social entre les employés d'une même structure, en facilitant l'acquisition d'un vocabulaire professionnel dans la langue de leur pays d'accueil. Sylvain Fornès a présenté de son côté l'opération lancée pour la première fois cette année autour

des « Peintres du cœur ». Une opération qui a été particulièrement bien valorisée — au regard des remontées d'informations que nous avons eues — dans le Pas-de-Calais, le Gard, l'Ille-et-Vilaine, le Puy-de-Dôme la Loire-Atlantique, mais aussi à l'Île de la Réunion. Le représentant slovène, Igor Pipan, a présenté une opération un peu similaire qui a eu lieu dans son pays.



→ LES MÉTIERS DE LA PIERRE SERONT PRÉSENTS AU SALON ROCALLIA

Du 2 au 4 décembre 2025, les Métiers de la Pierre de la CAPEB seront présents à Eurexpo Lyon au sein du salon Rocalia, unique salon en France dédié à la pierre naturelle. L'événement fédère tous les acteurs de la filière pour explorer les innovations durables, valoriser les savoir-faire et créer des opportunités. Les Métiers de la Pierre de la CAPEB ont choisi d'en être partenaires afin,

notamment, d'affirmer la place de la pierre dans les projets d'avenir et de favoriser les relations au sein de la filière en vue de commencer à la structurer. L'édition 2025 mettra en avant tendances et expertises, tout en profitant de la synergie avec Paysalia. Ensemble, ces salons ont réuni plus de 38 000 professionnels en 2023 et devraient en rassembler autant cette année. Les cinq grands

thèmes au programme sont l'aménagement urbain, le design et les usages contemporains de la pierre, l'économie circulaire et le réemploi des matériaux, la construction et le patrimoine, l'emploi et la formation. Conférences, ateliers, démonstrations et concours rythmeront ces trois jours, valorisant les innovations, les savoir-faire et les perspectives de marché. **Plus d'infos** sur le site du salon.

→ PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ: LA RÉFORME DES HEURES PLEINES/CREUSES EST LANCÉE

Depuis le 1^{er} novembre 2025, Enedis a engagé une réforme des heures pleines / heures creuses afin de mieux aligner la consommation d'électricité avec la production renouvelable, en particulier solaire. Les clients conserveront leurs huit heures creuses quotidiennes, dont au moins cinq la nuit, mais jusqu'à trois heures pourront désormais être déplacées vers l'après-midi en été,

période où l'électricité est plus abondante et la moins coûteuse.

Grâce au compteur Linky, les nouveaux horaires seront mis à jour automatiquement, y compris pour les équipements asservis comme les chauffe-eaux, à condition qu'ils soient correctement connectés au contact sec. Ce point technique est aussi un enjeu pour les installateurs, qui pourront être sollicités pour

vérifier et adapter les installations, reprogrammer des dispositifs (chauffe-eaux, pompes à chaleur, bornes de recharge, domotique), ou moderniser des systèmes anciens. La bascule se fera progressivement entre novembre 2025 et fin 2027, avec une introduction de la saisonnalité des heures creuses dès 2026. Les fournisseurs informeront les clients au moins un mois avant les changements.

SOCIAL

→ LA JOURNÉE DE L'OBSERVATOIRE

LE 25 NOVEMBRE PROCHAIN

Depuis près de 20 ans, les représentants des partenaires sociaux du Bâtiment et des Travaux Publics, réunis au sein de l'Observatoire des métiers du BTP, réalisent des études pour permettre aux acteurs des branches professionnelles du BTP de disposer d'une vision à moyen terme sur l'évolution des emplois, des métiers et des compétences. Une journée de l'Observatoire est prévue le 25 novembre pour partager les récents travaux de l'Observatoire avec le plus grand nombre, en présentiel ou en visioconférence, autour de trois thèmes au cœur des évolutions de notre secteur : les parcours de transition professionnelle et de reconversion vers les métiers du BTP; les usages des outils d'Intelligence Artificielle dans les

entreprises du BTP; les évolutions des fonctions d'encadrement de chantier.

Observatoire

des métiers BTP

Des chefs d'entreprise, des salariés, des experts et des représentants d'organismes de formation seront invités à partager leurs expériences et leurs analyses. L'événement sera interactif, les participants pourront poser des questions et réagir. Les participants en présentiel seront invités à partager un moment convivial à l'issue de la rencontre. Inscrivez-vous à la Journée de l'Observatoire des métiers du BTP 2025, découvrez le programme complet et nos intervenants sur le site dédié. Pour suivre l'évènement le jour J et poser vos questions, connectez-vous sur la plateforme et cliquez sur connexion ».

→ LES PARTENAIRES SOCIAUX NE VEULENT PAS RENÉGOCIER LA CONVENTION D'ASSURANCE CHÔMAGE

À l'exception du Medef, tous les partenaires sociaux ont signé un courrier commun à l'attention du Premier ministre pour lui demander le retrait de la lettre de cadrage qu'ils ont reçue en août dernier, les invitant à ouvrir de nouvelles négociations pour réformer une fois encore le régime de l'assurance chômage. Organisations de salariés et organisations patronales, dont l'U2P, rappellent que l'avenant à cette convention sur lequel ils se sont accordés en juillet dernier n'a toujours pas été agréé et précisent qu'ils ont l'intention d'ouvrir des discussions sur les contrats courts, et se disent prêts à regarder la question des ruptures conventionnelles à cette occasion.



ARTISANAT

→ LE PRÉSIDENT DE L'U2P ÉCHANGE AVEC LE MINISTRE DU TRAVAIL

À l'occasion du Salon des Maires, Jean-Pierre Farandou, ministre du Travail et des Solidarités, s'est prêté à un échange avec le Président de l'U2P, qui a abordé la question de la conférence sur le travail, rappelant que l'U2P a fait des propositions sur le cumul emploi/retraite et pour améliorer la qualité de vie au travail et mieux le rémunérer. Il a plaidé à cet égard pour davantage de souplesse concernant la prime de partage de la valeur. Le Ministre s'est montré ouvert à ce sujet pour les TPE. Il a aussi évoqué la dignité, la capacité à bien gagner et à construire sa vie, à se projeter plus sereinement vers la retraite, l'utilité de l'entreprise. « Vos 3,5

millions d'entreprises sont de formidables fournisseurs d'emplois partout sur le territoire », a déclaré le Ministre, confirmé en cela par Michel Picon, demandant de préserver l'apprentissage dans nos filières : « 80 % des jeunes trouvent un emploi dans l'entreprise qui les a formés » a-t-il rappelé. Le Ministre a assuré que l'apprentissage n'a jamais été remis en question dans son principe « C'est une double mission : apprendre un métier et apprendre à devenir adulte ». Visionner ici le replay de cet échange. Le Président de l'U2P a également échangé avec le Ministre des PME et de l'Artisanat Serge Papin. Voir ici le replay.

→ XAVIER GEOFFROY SUCCÈDE À PIERRE BURBAN AU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE L'U2P

Pierre Burban, qui assurait le Secrétariat général de l'U2P et précédemment de l'UPA depuis 1989, a fait valoir ses droits à la retraite. Il sera remplacé à ce poste à compter du 1er janvier 2026 par Xavier Geoffroy, directeur général du Centre d'Excellence des Professions Culinaires, établissement de formation fondé par la Confédération nationale des charcutiers traiteurs adhérente à la CGAD. Il avait précédemment commencé sa carrière comme conseiller parlementaire auprès de François Patriat alors ministre des PME, puis de Michel Sapin et de Muriel Pénicaud lorsqu'ils étaient ministres du Travail.



RÉSFAU

→ SÉMINAIRE NATIONAL DES COMMUNAUTÉS DE PRATIQUES FORMATION & RH: DEUX JOURS D'ÉCHANGES RICHES ET INSPIRANTS!



Les 6 et 7 novembre derniers, les membres des communautés de pratiques des conseillers formation et des collaborateurs RH de la CAPEB se sont réunis pour un séminaire national placé sous le signe du partage, de la co-construction et de l'innovation.

Une occasion unique de croiser les expertises, de nourrir la réflexion collective et de poser les bases des feuilles de route 2026.

Tout au long des deux jours, les participants ont alterné ateliers collaboratifs, retours d'expériences et temps d'inspiration, autour de sujets clés pour l'accompagnement des entreprises artisanales du bâtiment.

Pour la CoP RH, étaient au menu la clarification des outils RH disponibles, des échanges sur les études « transitions professionnelles de l'observatoire des métiers du BTP » et bâtir l'avenir du CCCA BTP, une meilleure appropriation de ARTICompétences et des mémos santé sécurité.

Pour la CoP Formation, il s'est agi de co-construction de fiches argumentaires formation par métier, de la découverte du guide des financeurs, du nouveau parcours de formation et d'intégration des conseillers formation, d'une réflexion collective sur RENOPERF pour lever les blocages et identifier des solutions de mise en œuvre, et des échanges sur les besoins en formation Constructys.



Les deux communautés ont, ensemble, expérimenté une action de montée en compétences collective avec la Méthode DISC pour mieux communiquer et accompagner les entreprises artisanales du bâtiment. La soirée conviviale et les activités de teambuilding (autour des valeurs des deux CoP en photos illustrées par les conseillers) ont renforcé cette dynamique et la cohésion entre les membres des deux communautés.

Un grand merci à tous les collaborateurs pour leur implication et leurs contributions : ce séminaire illustre une fois encore la force du collectif et la complémentarité entre la formation et les ressources humaines au service des compétences!

LES RENDEZ-VOUS DE LA SEMAINE

CESE

Le Président Jean-Christophe Repon présidait ce lundi le Groupe de l'Artisanat et des Professions Libérales, qui a examiné les points portés à l'ordre du jour du Bureau du CESE mercredi, et plus particulièrement le projet de budget du CESE pour 2026, l'avis de suite du Collège de déontologie sur le présentéisme avec des pistes d'évolution pour la prochaine mandature, et les travaux en cours dans les commissions et délégations. Il a notamment été question du projet de la Délégation aux droits des femmes et à l'égalité portant sur « l'intégration d'une politique de genre dans les politiques publiques », projet sur lequel le Groupe de l'Artisanat est très réservé.

MINISTRE DU LOGEMENT



Le Président de la CAPEB a été recu mardi matin par le ministre du Logement, Vincent Jeanbrun. Un entretien

très constructif, qui a permis d'informer le ministre de la situation conjoncturelle de l'artisanat du Bâtiment, de son paradoxe au regard de l'ampleur des besoins de la population en termes de logements disponibles, rénovés, aux normes sur le plan thermique et accessibles. Une rencontre mise à profit pour rappeler les propositions très concrètes que la CAPEB fait depuis des mois pour permettre aux TPE du bâtiment de contribuer encore davantage à ces chantiers et de pointer l'immobilisme de l'administration qui tarde – et le mot est faible − à mettre en œuvre les arbitrages favorables des précédents ministres du logement. Le Président de la CAPEB a pu appuyer son intervention sur les premiers résultats de l'enquête menée auprès des adhérents sur les dispositifs de MaPrimeRénov' et de la REP. Voir notre actualité et la vidéo enregistrée par Jean-Christophe Repon à l'issue de ce rendez-vous.

SALON DES MAIRES

Sur le stand de l'U2P. le Président de la CAPEB a pu s'exprimer dans le cadre de trois tables rondes organisées avec des élus locaux, des représentants de CAPEB départementales et des artisans (cf. la « une » de ce numéro). Le salon a également été l'occasion de



rencontres politiques avec le ministre du Travail, Jean-Pierre Farandou



tout d'abord, mais également avec le Maire du Havre, Édouard Philippe. Il a pu lui

présenter le Manifeste de la CAPEB pour les municipales et nos priorités, revenir sur la valeur travail, la nécessité de réduire l'écart

entre le salaire brut et le net, de continuer à accompagner les TPE formatrices d'apprentis. Avec le Maire de Montpellier, il a pu



évoquer les questions liées au dynamisme des centres villes, au stationnement, et aux marchés publics bien sûr. Voir sur ARTUR notre actualité et les replays de ces échanges.

CIBTP

Le Président de la CAPEB participait mercredi matin au Conseil national des caisses congés. Outre un état des lieux du suivi budgétaire et financier, la réunion a été l'occasion de revenir notamment sur la carte BTP et sur le régime intempéries.



CONFÉDÉRATION DE L'ARTISANAT ET DES PETITES ENTREPRISES DU BÂTIMENT

2, rue Béranger - 75140 Paris Cedex 03 - Tél. : 01 53 60 50 00

e-mail: capeb@capeb.fr

ARTUR